



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E56139

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 22/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/10/2005

Forme juridique : EI

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC QUIMPER

Siret : 484 447 297 00025

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 5039833

Assurance Responsabilité Travaux :  
SMABTP J12616R

Assurance Responsabilité Civile :  
SMABTP J12616R

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/09/2022

Raison sociale : TALARMIN DIDIER - APPIC

319 RUE DE VERDUN  
29200 BREST

Téléphone : 02 98 02 34 72

Portable : 0663650898

Site Internet :

E-mail : contact@appic-brest.fr

Responsabilité légale :  
TALARMIN DIDIER CHEF D'ENTREPRISE

Fax : 02 98 02 31 49

Effectif moyen : 18

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                              | * Date d'attribution |
|------|--|----------------------|
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                | 09/11/2023           |
| 8621 | Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®" | 09/11/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories   | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021         |
| o Radiateurs électriques, dont régulation.                               | 01/01/2021         |
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 01/01/2021         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus   | 01/01/2021         |
| o Isolation des planchers bas  | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC  
2, RUE CHARLES LANSARD  
22600 LOUDEAC

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.